

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2022****COMMUNE
DE
PLOUHINEC****Morbihan****Date de convocation**
28 novembre 2022**Date de publication**
07 décembre 2022**Nombre de
conseillers
en exercices 29
présents 24
votants 26**

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Colloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Présents : Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, M. Pierre STEPHANT, Mmes Sarra MONJAL et Marina GERARD, MM Thomas FILLON, Michel GUILLEVIC et Jean-Marc CHABROL, Mme Catherine CORVEC, MM Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Absents :

Mmes Audrey PESSEL, Maud COCHARD et Sidonie BOUSSEMARY
MM Régis JAFFRE et Benoit CROQ

Procurations :

Mme Audrey PESSEL donne pouvoir à Mme Marina GERARD
Mme Maud COCHARD donne pouvoir à Mme Nolwen LE TRIBROCHE

Secrétaire de séance :

Mme Emmanuelle JEHANNO

2022-12-1.1.2 - Assainissement collectif - Actualisation 2023**Rapporteur :** Stéphane SANCHEZ

Afin que les nouveaux tarifs puissent être pris en compte par le délégataire dans sa facturation de 2023, il est nécessaire que le conseil municipal délibère, dès à présent, sur les tarifs applicables en matière d'assainissement collectif.

Dans le contexte de forte inflation, il vous est proposé de maintenir l'augmentation habituelle de 1 % aux tarifs de l'an passé (arrondi à cinq centimes d'euros prêt, inférieur ou supérieur, hormis le tarif au m3). Cela se traduirait de la manière suivante :

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Catégorie	Tarifs appliqués depuis le 1 ^{er} janvier 2022 (en euros TTC)	Nouvelles propositions tarifaires applicables au 1 ^{er} janvier 2023 (en euros TTC)
Maison neuve	2 712.15 €	2 739.30 €
Maison existante ⁽¹⁾	1 175.30 €	1 187.05 €
⁽¹⁾ Tarif applicable à la date de la déclaration d'achèvement de travaux		

Surtaxe communale sur les consommations d'eau

Catégorie	Tarifs appliqués depuis le 1 ^{er} janvier 2022 (en euros HT)	Nouvelles propositions tarifaires applicables au 1 ^{er} janvier 2023 (en euros HT)
Abonnement	65.17€	65.80 €
Prix du mètre cube	0.86 €	0.90 €

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 28 novembre 2022,

Après en avoir délibéré et voté, à la majorité (19 votes pour, 4 contre et 3 abstentions), l'assemblée délibérante :

- **VOTE les tarifs détaillés ci-dessus en matière d'assainissement collectif pour l'année 2023.**

Fait en mairie le 05 décembre 2022

Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie LECHAT



La secrétaire de séance

Emmanuelle JEHANNO

